

**Commune de VAILHAUQUES**

Membres en exercice : 23

Représentés : 7

Absents : 2

Membres présents : 14

Votants : 21

Pour : 21

**DELIBERATION**  
**16 DECEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur AL MALLAK, Maire.

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Secrétaire de séance : LAFFORGUE Gérard

Présents : Mesdames et Messieurs AL MALLAK Hussam, AZEMAR Vincent, BARA Kamel, CAZALS Philippe, GASTAL Nathalie, GORBATOFF Emmanuelle, LAFFORGUE Gérard, LAPORTE Anne, LOUBET Jean-Louis, MOUYSSSET Zoubida, RIGAUX Christine, RUIZ Sylvain, SAINT-PIERRE Claude, WAGNER Ban

Procurations : BERNARD Frédéric à SAINT-PIERRE Claude, GUEDDARI Ahmed à RUIZ Sylvain, LAYALLE Sophie à MOUYSSSET Zoubida, SANCHEZ Jean-François à LAPORTE Anne, SAUVAGNAC Laurent à LOUBET Jean-Louis, SERRANO Christel à AZEMAR Vincent, ZERRAD Nacera à RIGAUX Christine

Absents : OLIVE Cécile, PELAEZ Antoine

**DELIBERATION : 2024/12/16/12**

**OBJET : DENOMINATION DU CENTRE DE LOISIRS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), communément appelé « centre de loisirs », n'a pas de dénomination propre.

Il indique que les enfants fréquentant cet accueil ont proposé la dénomination « Les Vagabondeurs » et propose d'adopter cette appellation.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé du Maire,  
Après en avoir délibéré,

- **DONNE** le nom « Les Vagabondeurs » au centre de loisirs.

Ainsi délibéré les jour, mois, an que dessus,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Hussam AL MALLAK

Le secrétaire de séance,  
Gérard LAFFORGUE



Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision ;

- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Publié sur le site internet de la commune le : 19 DEC. 2024

Déposé en préfecture le :

Le Maire,

